MULTIPRÉVENTION

Association sectorielle paritaire pour la santé et la sécurité du travail, secteurs de la fabrication de produits en métal, de la fabrication de produits électriques, industries de l'habillement, du textile et de la bonneterie, de l'imprimerie et activités connexes.

MULTI PRÉVENTION ASP

Janvier 2021

Préventex et MultiPrévention ne font plus qu'un !

NATHALIE LAURENZI
Directrice générale

Depuis le 1er janvier 2021, la fusion de l'ASP Préventex avec MultiPrévention est officielle.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous accueillons les quelque 525 entreprises du secteur du textile et de la bonneterie, comme souhaité par les conseils d'administrations de nos deux associations.

préventex

Je voudrais profiter de l'occasion pour souligner le travail exceptionnel de Mme Lise Laplante qui a assuré de main de maître la direction générale de Préventex pendant les 11 dernières années. Au nom de tous, permets moi Lise de te remercier pour ta grande et précieuse collaboration dans le processus de fusion de nos deux associations et de te souhaiter une heureuse retraite, en santé et remplie de projets stimulants.

Je m'adresse maintenant à vous les entreprises du textile et de la bonneterie pour vous souhaiter la plus cordiale des bienvenues parmi nous. Nos conseillers et conseillères sont fébriles à l'idée de vous rencontrer. Si ce n'est pas déjà fait, le conseiller ou la conseillère en gestion de la prévention attitré à votre entreprise communiquera avec vous pour vous proposer de faire un bilan de prévention.

Je vous recommande de faire cette démarche qui vous permettra, en 1 h 30 environ, d'obtenir un portrait de la santé et de la sécurité du travail de votre entreprise et de découvrir par la même occasion les services auxquels vous avec droit. Un aperçu de nos services vous est proposé à la page suivante.

En terminant, sachez que vos préoccupations en santé et en sécurité du travail sont aussi les nôtres. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute demande de renseignements ou toutes suggestions.

Au plaisir de travailler avec vous,

Nathalie Laurenzi
Directrice générale

UN BILAN DE PRÉVENTION

Pour cerner vos besoins en SST et connaître les ressources à votre disposition

- **Êtes-vous davantage en mode réaction plutôt qu'en mode prévention ?**
- **Vos risques à la santé et à la sécurité ont-ils tous été identifiés et les mesures préventives ont-elles été mises en place ?**
- **Vos installations et méthodes de travail passeraient-elles le test de la conformité auprès d'un inspecteur de la CNESST ?**

En matière de santé et de sécurité du travail, MultiPrévention peut vous aider à faire le point sur les aspects à améliorer ou à consolider et à les prioriser. Comment ? À l'aide de son bilan de prévention.

Le bilan de prévention est offert exclusivement aux entreprises membres de MultiPrévention et il est gratuit !

Faire un bilan prévention ne prend qu'une heure de votre temps et pourrait vous en faire sauver beaucoup !

AVANTAGE MEMBRES

Obtenez votre bilan de prévention

EN 4 ÉTAPES FACILES

1 Prenez rendez-vous avec votre conseiller en gestion de la prévention.

Vous ne connaissez pas le conseiller attitré à votre entreprise ? Appelez-nous au 450 442-7763. Votre conseiller peut vous offrir une rencontre virtuelle ou en entreprise, dans la mesure où les consignes de la Santé publique relatives à la distanciation physique, au port du masque et du lavage des mains sont respectées.

2 Lors de la rencontre, votre conseiller vous posera une série de questions.

Il engagera le dialogue avec vous afin de dresser le portrait le plus fidèle possible de l'état de la santé et de la sécurité du travail dans votre entreprise. Toutes nos interventions incluant la réalisation du bilan de prévention sont faites sous le sceau de la confidentialité. Prévoyez environ une heure pour la rencontre.

3 Votre conseiller prendra quelques jours pour analyser vos réponses afin de vous proposer un suivi personnalisé qui tient compte de votre réalité.

Reconnue pour son approche pratico-pratique, MultiPrévention se fait un point d'honneur d'être à l'écoute des besoins particuliers de ses clients.

4 Votre conseiller vous proposera une nouvelle rencontre pour discuter de ses propositions de recommandations.

À la suite de l'analyse de vos besoins, le but du bilan de prévention est de vous faire connaître les services et ressources de MultiPrévention qui peuvent vous être utiles à la prise en charge de la santé et de la sécurité au travail. Ce processus n'engage aucune obligation de votre part. Toutefois, si vous le désirez, votre conseiller peut vous assister dans l'élaboration et la mise en œuvre de votre plan d'action.

En bref, le bilan vous aidera à :

- Identifier les non-conformités et vos priorités en SST
- Élaborer votre plan d'action
- Démontrer la prise en charge de la santé et de la sécurité dans votre entreprise
- Faciliter le suivi de vos activités et initiatives en prévention

MULTI PRÉVENTION ASP